

Bulletin d'adhésion

1

Poker Club des Vosges du Nord

Saison 11 / 2022 – 2023

SEMESTRE 1

NOM :

Prénom :

Pseudo :

Date de naissance :

Pseudo Winamax :

Pseudo PMU :

Adresse :

Tel :

Mail :

J'opte pour (cocher la case) :

- Adhésion 1^{er} semestre : 40 €
- Je suis adhérent Online Semestre 1 à jour de ma cotisation, complément : 20 €
- Adhésion pour la saison entière 2021-2022 : 80 €

La cotisation au club ne pourra sous aucun prétexte donner lieu à un quelconque remboursement partiel ou total.

En adhérant semestriellement au Poker Club des Vosges du Nord :

- J'ai accès à toutes les compétitions organisées par le PCVN :
 - **Championnat Live (vendredi soir)**
 - **Edition semestrielle du 6-Max Championship**
 - **Championnat Online sur Winamax**
 - **Participation au Championnat Club des Clubs**
(*, cotisation en sus prise en charge de la cotisation joueur pris en charge pour toute adhésion en septembre 2022, sinon 3€)
 - **Participation au Championnat Texapoker Clubs Series**
- Je m'engage à respecter les statuts, l'éthique du club ainsi que le règlement intérieur que j'atteste avoir lu.
- J'autorise / je n'autorise* pas le Poker Club des Vosges du Nord à effectuer, dans le cadre de la réalisation de reportages photos, des prises de vue de ma personne lors des différentes manifestations organisées par le PCVN auxquelles je prends part. Ces photographies, internes au PCVN ne pourront servir qu'à illustrer les communications du club via son site internet, page Facebook du club, journaux, publicités, pour la seule durée de mon adhésion au club.

Signature de l'adhérent (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Date :

Signature du président

Signature adhérent :

« * » : barrer la mention inutile

Extrait du Règlement Intérieur

Poker Club des Vosges du Nord
Saison 11 / 2022 – 2023

Les adhérents du Poker Club des Vosges du Nord, s'engagent à :

1° Conditions d'adhésion :

- L'adhérent doit être majeur lors de la signature de la demande d'adhésion
- Confirmer l'exactitude des informations renseignées sur le bulletin d'adhésion
- Le montant de l'adhésion, fixée à 40.00 € par semestre (20.00 € /semestre pour la cotisation Online), sera à régler au plus tard dans les 7 jours suivant la première participation à l'une des compétitions organisées par le P.C.V.N.. Passé ce délai, le Comité se réserve le droit de refuser l'accès au jeu à l'un de nos events. Cette règle vaut pour toutes les compétitions, live et/ou Online.
- L'adhésion effectuée en Septembre 2022 donnera droit à la prise en charge de la cotisation joueur au CDC. Au-delà de cette date, chaque joueur devra s'acquitter de sa cotisation (3€/an).
- Chaque joueur peut choisir d'opter pour l'adhésion Online valable uniquement pour le championnat Online Winamax. Cette seule cotisation ne permet pas d'accéder aux events live (championnat, 6max) et ne confère pas le droit de représenter le P.C.V.N. en Coupe Grand Est, ni de prendre part aux compétitions Texapoker et/ou Club des Clubs.
- L'adhésion au P.C.V.N. peut se faire directement ligne via le site du club ou en adhésion papier avec paiement à la convenance de chaque adhérent.
- L'adhésion vaut entière acceptation du présent règlement

2° Engagement de l'adhérent :

- L'adhérent s'engage à respecter le présent règlement
- Respecter le matériel mis à leur disposition ainsi que les locaux
- Respecter les règles officielles du club (règles de jeu, horaires, ...) et les décisions prises par le Directeur de Tournoi ou Floor.
- Respecter les consignes sanitaires le cas échéant.
- Être honnête et ne pas tricher par quelque moyen que ce soit.
- Respecter le public, les joueurs, les décisions prises par les responsables lors des tournois.
- Ne pas apporter de boissons, boissons alcoolisées ou produits illicites au club ou lors des manifestations organisées par le PCVN.
- Ne pas venir accompagné(e) ou ne pas permettre l'accès à un lieu de jeu à toutes personnes mineures
- Ne pas tenir de propos désobligeant ou insultant envers quiconque et rester humble, le poker reste un jeu !
- Rester fair-play en toute occasion.
- Ne pas perturber volontairement par quelques moyens que ce soient le(s) tournoi(s).
- Ne pas agresser physiquement ou verbalement les joueurs, public ou responsable(s) du club.
- Ne pas tenir de propos insultants, diffamatoires ou volontairement discriminant envers le club, ses membres ou son Comité, oralement ou via les réseaux sociaux.
- Avoir un comportement respectable lors de manifestations dans lesquelles tu représentes le Poker Club des Vosges du Nord.
- Le PCVN est autorisé à servir de l'alcool mais le Comité se réserve le droit de refuser de servir quiconque jugé en état d'ébriété ou s'il estime que la consommation de ce dernier est suffisante. En aucun cas, la responsabilité du PCVN et de ses représentants légaux ne sauraient être engagée si un joueur décide de poursuivre sa consommation d'alcool en dehors du club.
- En cas de non-respect de l'une ou l'autre de ces règles, le Comité se réserve le droit de prendre toute(s) sanction(s) jugée(s) utile(s) envers le(s) joueur(s) concerné(s) pouvant aller jusqu'à une exclusion temporaire ou définitive du club. (le cas échéant sans remboursement de la cotisation)

Merci de dater et signer le présent extrait du règlement intérieur pour confirmer que vous en avez pris connaissance. Votre signature vaut acceptation du règlement complet du PCVN. (Disponible en téléchargement sur le site du PCVN <https://pokerclubdesvosgesdunord.site123.me/> ou en consultation au sein du Club)

Date :

Signature adhérent :

Signature président